

**Golf féminin : « Elles swingent 37 »
Samedi 2 septembre 2017 au golf de la Gloriette**

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales individuelles. Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général.

Condition de participation

Être licenciée en l'an 2017 à la Fédération Française de Golf en Indre-et-Loire et avoir déposé son certificat médical.

Forme de jeu

Individuel Stableford sur 18 trous

Séries et Index

1 ^{ère} série	HCP 00/18,4	18 trous en stableford	Repères bleus
2 ^{ème} série	HCP 18,5/36	18 trous en stableford	Repères rouges
3 ^{ème} Série	HCP > 36	18 trous en stableford	sur le Pitch & Putt

Engagements

Clôture des engagements : le jeudi 31 août 2017 à 18 heures au golf de La Gloriette

Green-fee 2 x 9 trous : adultes 29 € ; jeunes moins de 19 ans 15 € (sauf membres du club).
Green-fee Pitch & Putt : adultes 15 € ; jeunes moins de 19 ans 13 € (sauf membres du club).

Engagement : 6 € reversés au comité. **Règlement par chèque à l'ordre du Comité départemental de Golf 37 ou en espèces.**

Repas : 22 € dont 11 € subventionnés par le CDGolf 37.

Prix

1^{ère} série : 1^{ères} en brut et en net

2^{ème} série : 1^{ères} en brut et en net

3^{ème} Série : 1^{ères} en brut et en net

La 1^{ère} en net toutes séries confondues recevra la coupe « Elles swingent 37 » pour un an.

Remise des prix le samedi 2 septembre 2017 au cours du repas.

Comité de l'épreuve

Le Comité départemental d'Indre-et-Loire de Golf ; l'arbitre et/ou le délégué d'épreuve ;
le directeur du club.

Départs

Départs en shotgun à 9 heures au golf de La Gloriette.